

COMPOSITIONS des COMMISSIONS AD HOC pour le RECRUTEMENT des enseignants-
contractuels à durée déterminée rentrée 2023-2024

ARRETE N° 23-533-900-174

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 janvier relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 04 avril 2023 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2023-2024;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition de la commission AD HOC pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en communication pour l'IUT de Saint Denis :

- Nathalie BOUCHER-PETROVIC, représentante du comité d'experts section 71,
- Julie BOUCHARD, représentante de la formation
- Valérie BARRES, enseignante de la discipline.

Fait à Villetaneuse le 22 novembre 2023

Le Président de l'université PARIS XIII - USPN

Christophe FOUQUERE

